

6. Les conditions générales de transport sont soumises aux lois et règlements nationaux de chaque Partie contractante. Chaque Partie contractante peut exiger la notification des conditions générales de transport d'une entreprise de transport aérien désignée à ses autorités aéronautiques ou leur dépôt auprès de celles-ci au plus tard trente (30) jours avant la date prévue de prise d'effet. Si la Partie contractante prend des mesures pour désapprouver une condition générale de transport, elle en informe sans délai l'autre Partie contractante et l'entreprise de transport aérien désignée concernée.

7. Les Parties contractantes peuvent exiger des entreprises de transport aérien désignées qu'elles mettent à la disposition du grand public des renseignements complets sur les prix et les conditions générales de transport. »

## ARTICLE 2

L'Accord est en outre amendé par le remplacement du premier paragraphe et des sections I et II du Tableau des routes figurant à l'annexe I par ce qui suit :

« Les Parties contractantes conviennent que les entreprises de transport aérien désignées de chacune d'elles peuvent exploiter des services aériens réguliers sur les routes spécifiées dans les sections applicables de la présente annexe, conformément aux remarques qui y figurent.

### SECTION I – CANADA

Les entreprises de transport aérien désignées par le Gouvernement du Canada peuvent exploiter des services aériens réguliers mixtes et/ou des services aériens réguliers tout-cargo dans l'une ou l'autre direction ou dans les deux directions entre les points situés sur les routes suivantes :

<i>Points au Canada</i>	<i>Points intermédiaires</i>	<i>Points aux États-Unis du Mexique</i>	<i>Points au-delà</i>
<i>Tout point ou tous points</i>	<i>Tout point ou tous points</i>	<i>Tout point ou tous points</i>	<i>Tout point ou tous points</i>

Remarques :

1. Chaque entreprise de transport aérien désignée peut, sur l'un quelconque ou l'ensemble des vols et à son choix :
  - i) desservir des points aux États-Unis du Mexique de façon séparée ou combinée sur le même vol;